



Réunion publique d'information

19 Septembre 2023

Traverser Pempuyre à vélo : aménagement d'une portion du réseau cyclable ReVE sur la rue de Macau





Béatrice De François

**Madame le Maire
Ville de Parempuyre**



Antonio Gonzalez Alvarez

**Directeur de la multimodalité
Bordeaux Métropole**

SOMMAIRE

I. État des réflexions sur le projet - contexte, ambition, périmètre

II. La démarche de concertation

III. Échanges



I. État des réflexions sur le projet - contexte, ambition, périmètre

Qu'est-ce que le réseau cyclable ReVE ?



Faire du vélo un mode de déplacement sûr et confortable

- Faire du vélo un mode de déplacement sûr et confortable
- Faciliter différents usages du vélo : déplacement quotidien, loisirs, professionnels (cyclo-logistique, artisans)
- Parcourir des longues distances (10-20km) à une vitesse soutenue avec le minimum d'interruption
- Sécuriser et prioriser la circulation des cyclistes
- Pouvoir circuler à deux de front et se doubler sur des infrastructures adaptées
- Objectif mini : entre 500 et 1000 cyclistes/jour

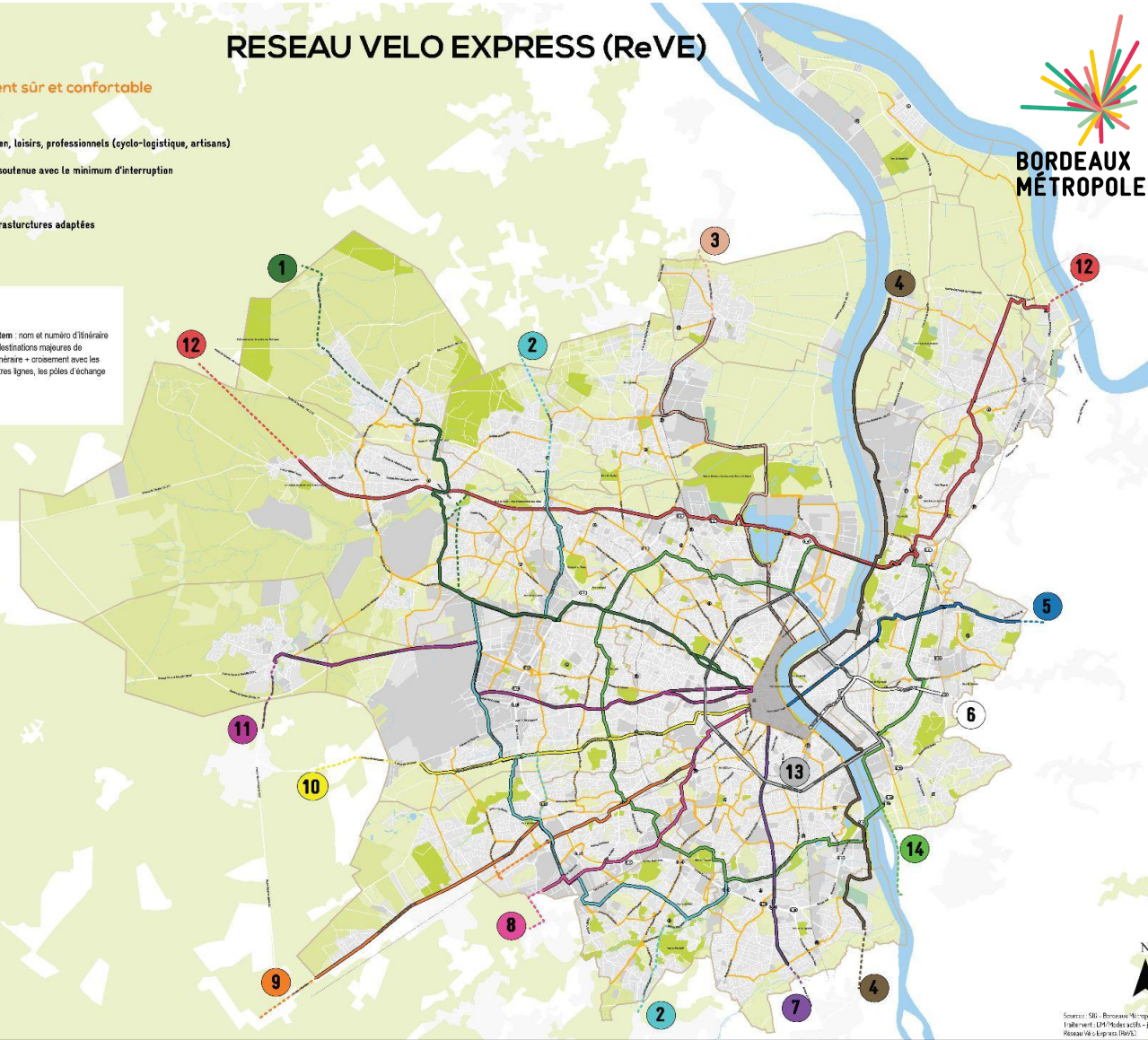
Panneau identitaire :
numéro d'itinéraire +
flèche directionnelle + une
ou deux destinations

Totem : nom et numéro d'itinéraire
+ destinations majeures de
l'itinéraire + croisement avec les
autres lignes, les pôles d'échange

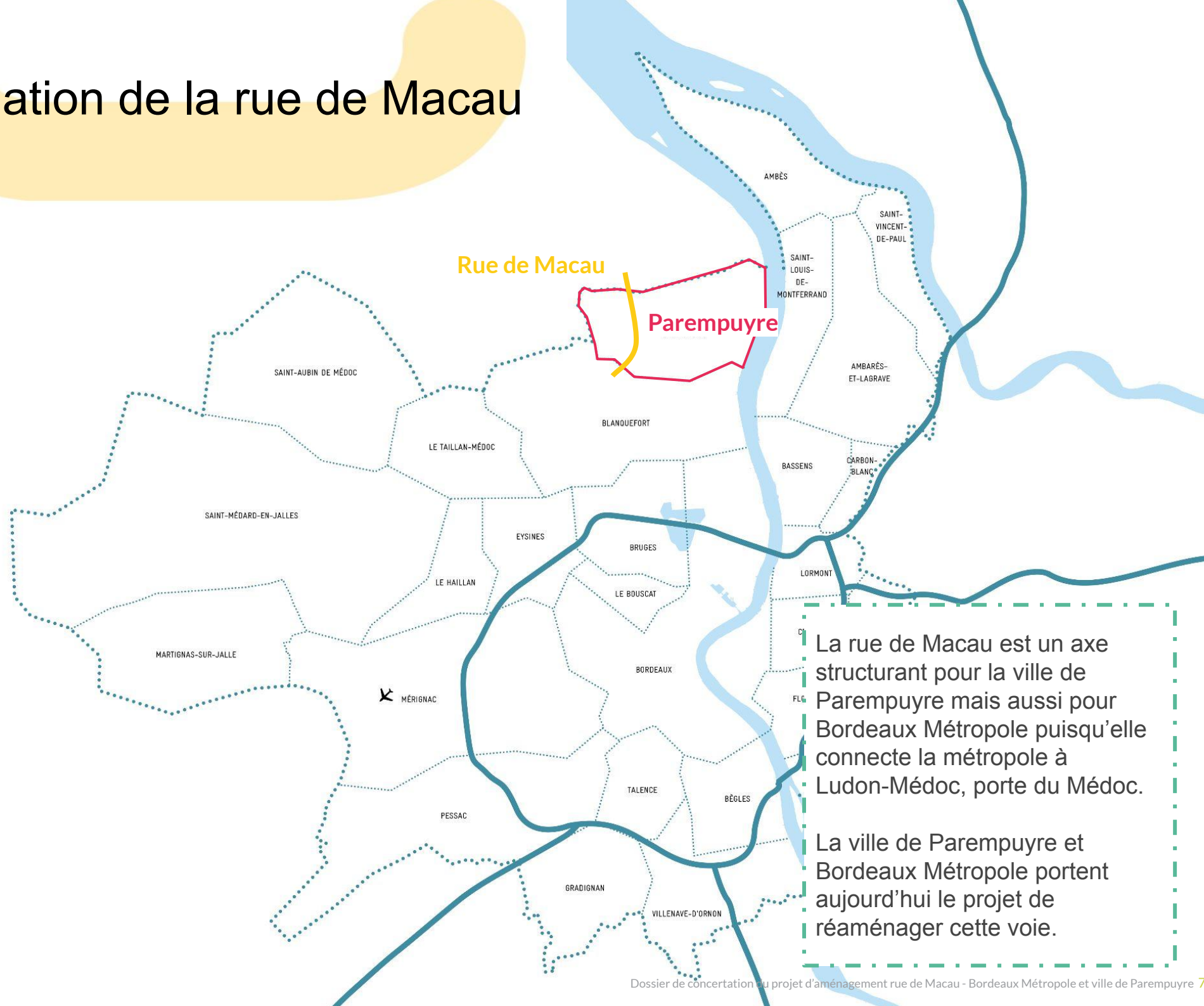


- Réseau Vélo Express**
- 1 Bordeaux - Saint-Aubin de Médoc
 - 2 La Taillan Médoc - Villeneuve d'Ornon
 - 3 Bordeaux - Parempuyre
 - 4 Villeneuve d'Ornon - St Louis de Montferrand
 - 5 Bordeaux - Artigues près Bordeaux
 - 6 Bordeaux - L'Isle 2 mers
 - 7 Bordeaux - Villeneuve d'Ornon
 - 8 Bordeaux - Inne Campus
 - 9 Bordeaux - Pessac
 - 10 Bordeaux - St Jean d'Ilac
 - 11 Bordeaux - Martignas sur Jalle
 - 12 St Médard en Jallès - St Vincent de Paul
 - 13 Boulogne
 - 14 Périchon
 - Réseau cyclable structurant

RESEAU VELO EXPRESS (ReVE)



Situation de la rue de Macau



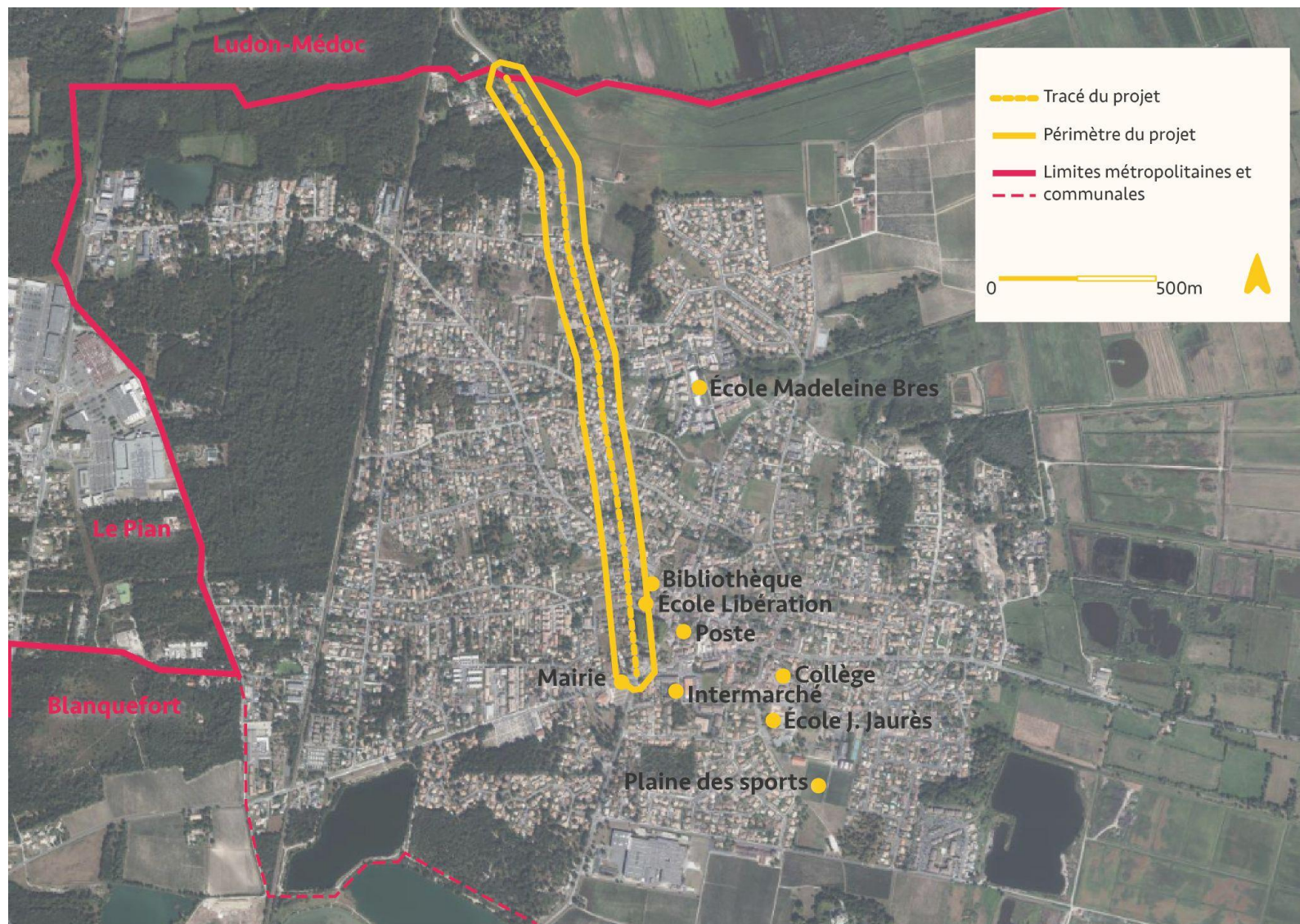
La rue de Macau est un axe structurant pour la ville de Parempuyre mais aussi pour Bordeaux Métropole puisqu'elle connecte la métropole à Ludon-Médoc, porte du Médoc.

La ville de Parempuyre et Bordeaux Métropole portent aujourd'hui le projet de réaménager cette voie.

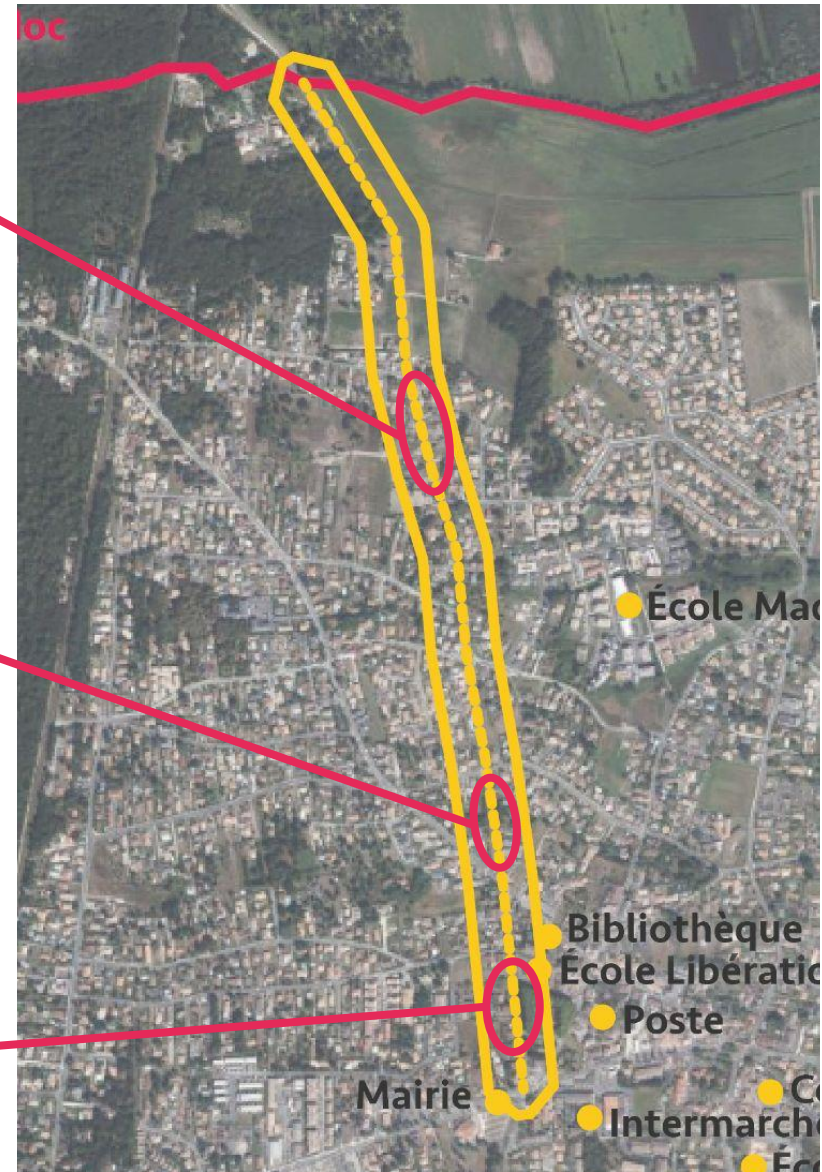
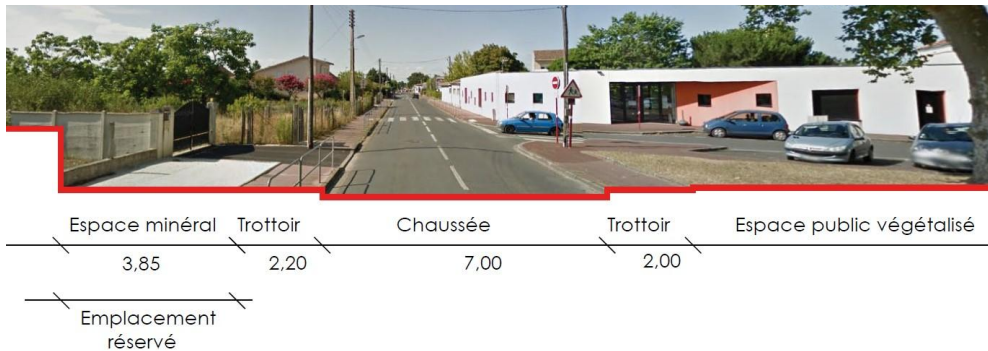
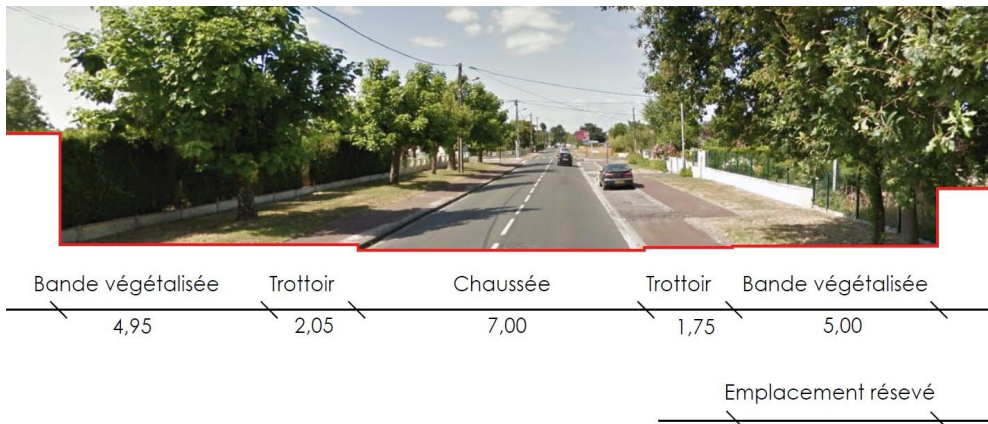
Situation du projet

Le tracé du projet se situe **rue de Macau** entre le giratoire de la **Porte du Médoc** (limite Sud) et la limite administrative avec **Ludon-Médoc** (limite Nord).

2,5
kilomètres



Les dimensions de la rue de Macau



Les aménagements actuels



Le contexte environnemental et urbain



Les activités humaines

Un axe central de Parempuyre, connectant des équipements, commerces et services (écoles, arrêts de transport en commun, commerces de proximité, etc.) et accueillant des flux importants (porte d'entrée métropolitaine).



L'eau

Un site bordé par un important réseau d'eaux superficielles et souterraines et soumis à des documents cadre à respecter (SAGE et SDAGE)



Les milieux naturels

Le site du projet se trouve à proximité de plusieurs espaces d'identification ou de préservation de la biodiversité (Natura 2000, ZNIEFF, TVB) et borde une zone humide.



La réglementation d'urbanisme

Le projet se situe aux abords d'un bâtiment classé Monument historique et d'une canalisation d'hydrocarbures et de gaz naturel. Le projet est planifié au PLUi et bénéficie d'un emplacement réservé.

Les ambitions du projet

- Proposer un **réseau cyclable aux normes du réseau ReVE**
- Créer des **aménagements continus, sûrs et confortables pour les piétons** de part et d'autre de la voie ;
- Mettre aux normes les **arrêts de bus** ;
- Maintenir une **chaussée à double-sens de circulation** ;
- **Diminuer la vitesse** moyenne ;
- Proposer ou maintenir des **poches de stationnement** au niveau des activités économiques ;
- **Sécuriser les carrefours** intermédiaires, notamment les traversées des piétons et cyclistes ;
- Maintenir les **arbres d'alignement existants** et proposer des **espaces plantés** partout où cela sera possible ;
- Préserver au maximum les fossés existants, renforcer le **réseau d'assainissement pour les eaux pluviales** là où cela sera nécessaire.

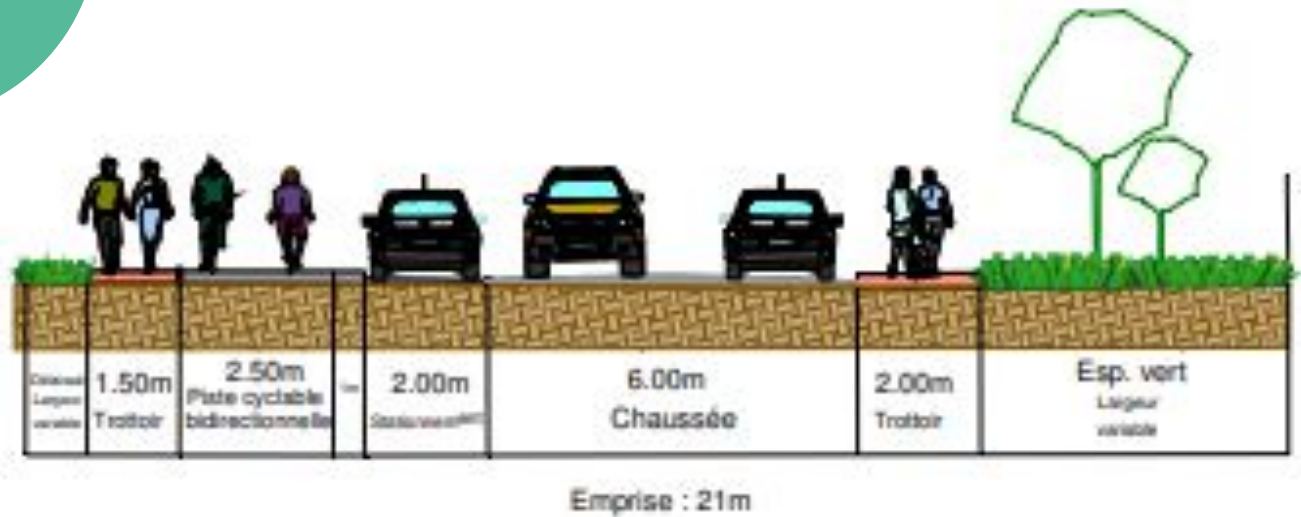
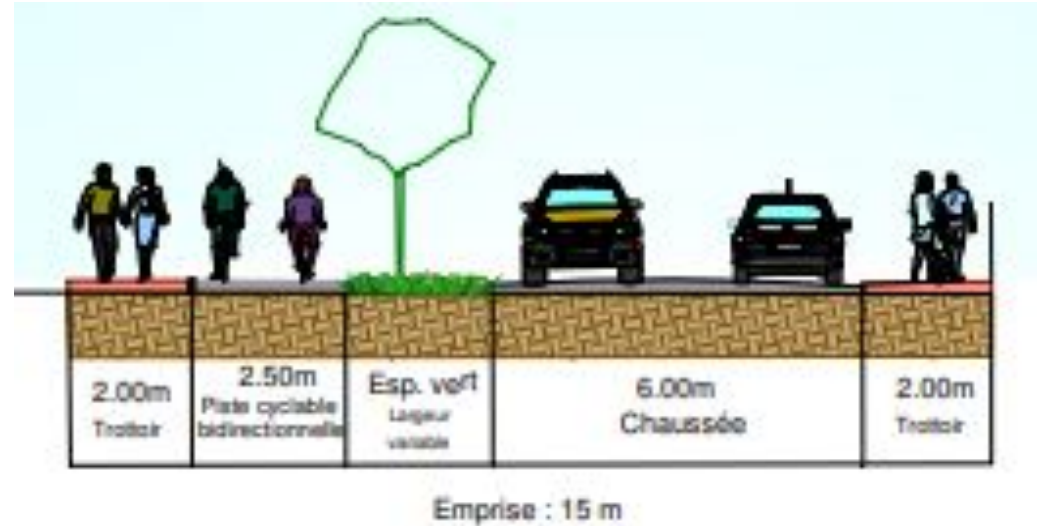


Le programme d'aménagement

Piste bi-directionnelle

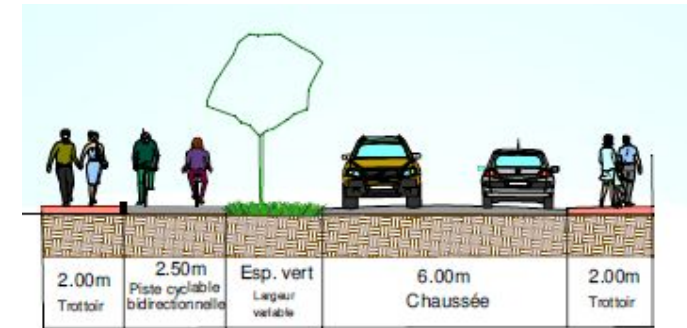
Piste en site propre

2,5
mètres de
large



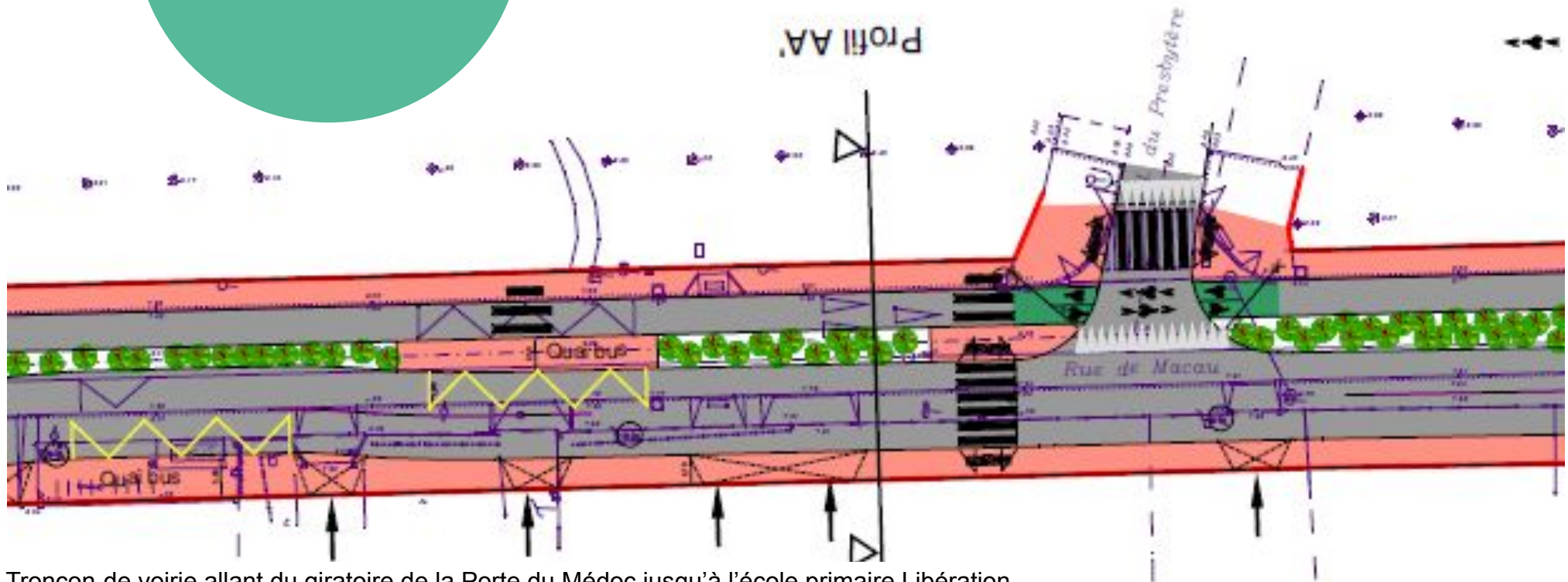
Les premières propositions d'aménagement

Tronçon limité à
30 km/h



Emprise : 15 m

Profil type AA'

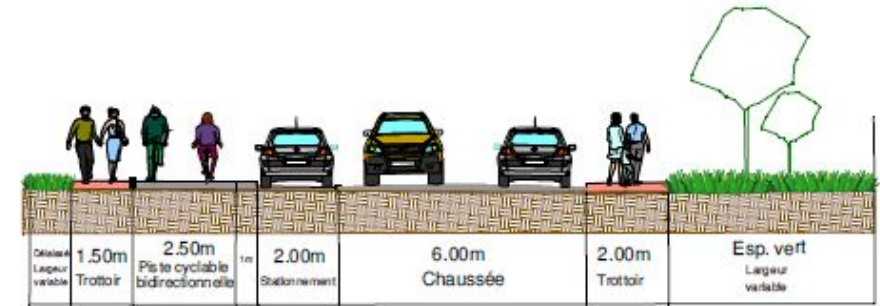


Tronçon de voirie allant du giratoire de la Porte du Médoc jusqu'à l'école primaire Libération

Les premières propositions d'aménagement

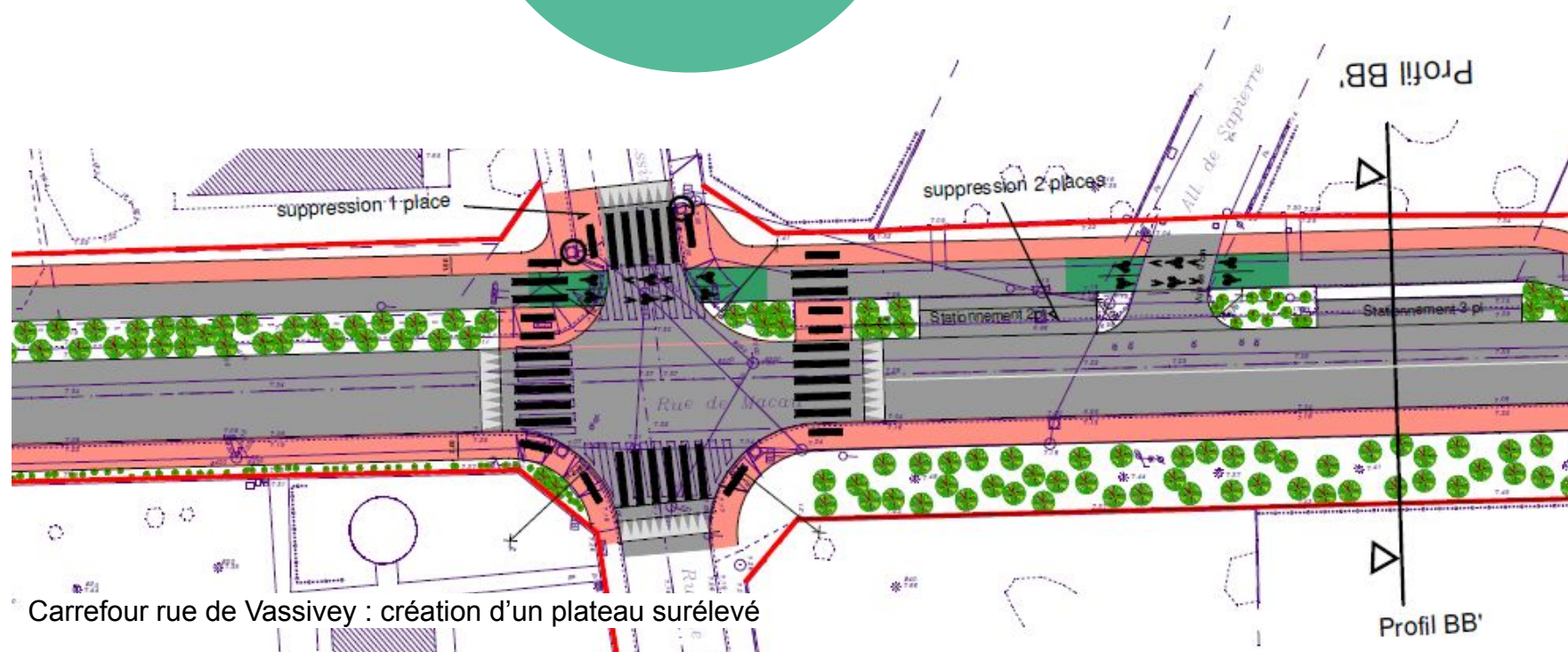
Aménagement cyclable prioritaire

Signalétique et design de l'aménagement



Emprise : 21m

Profil type BB'



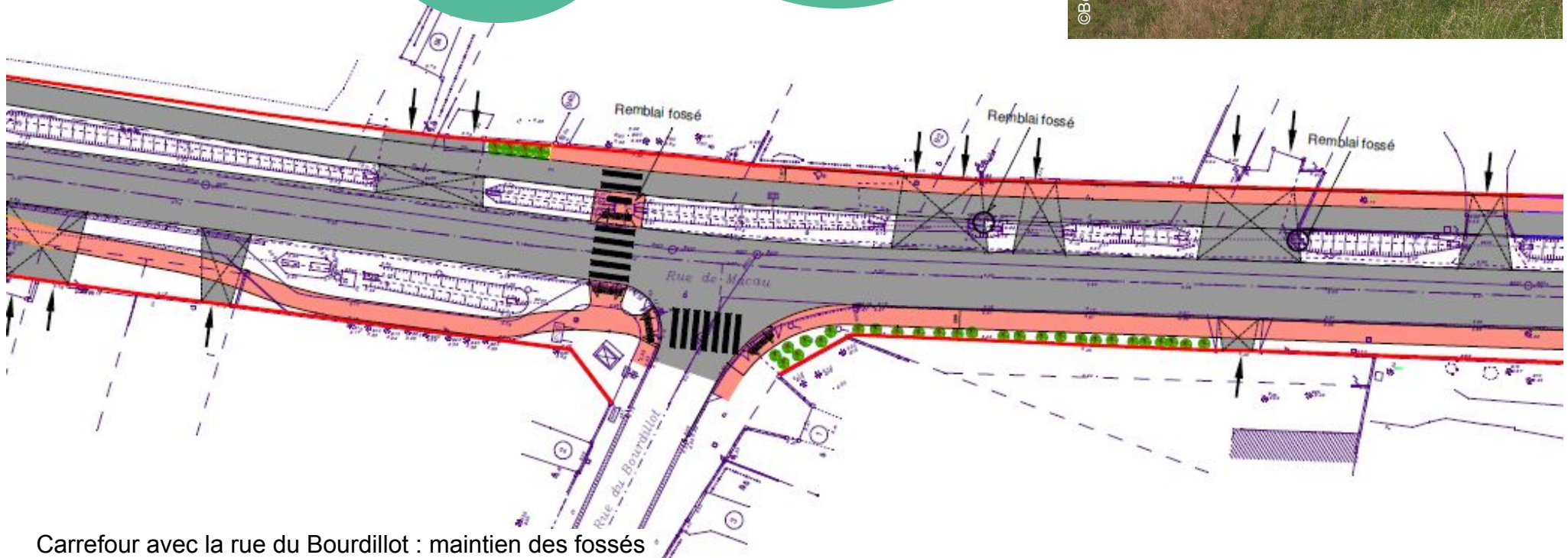
Carrefour rue de Vassivey : création d'un plateau surélevé

Les premières propositions d'aménagement

Fossés,
retravaillés

Accès
riverains
repris

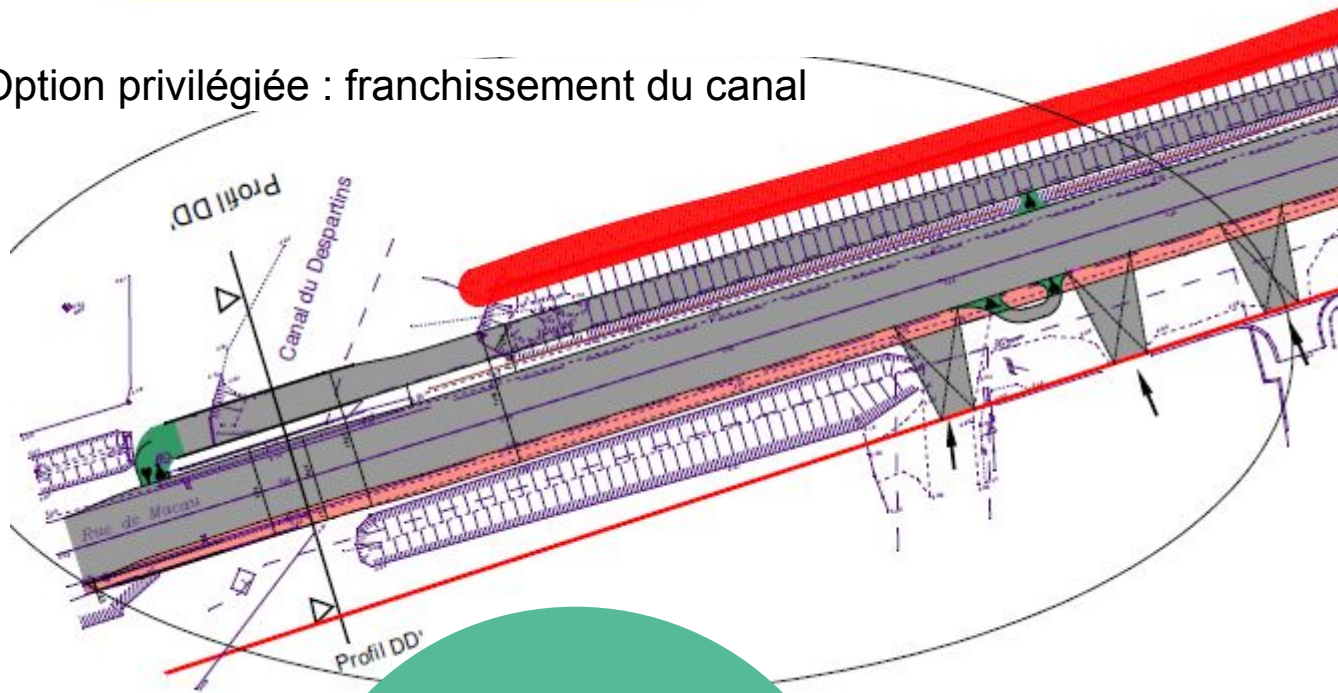
Cheminement
piéton jusqu'au
pont Despartins



Carrefour avec la rue du Bourdillot : maintien des fossés

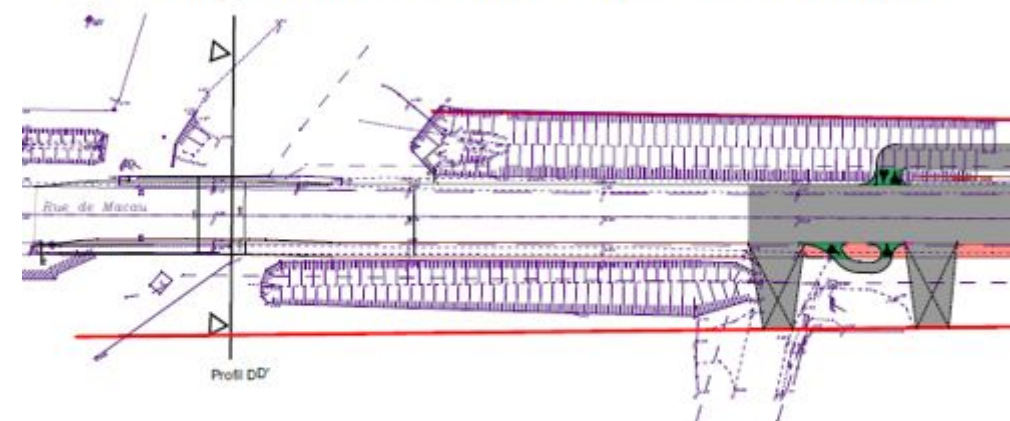
Les premières propositions d'aménagement

Option privilégiée : franchissement du canal



Arbitrages à réaliser
par BM pour le
franchissement de la
zone humide

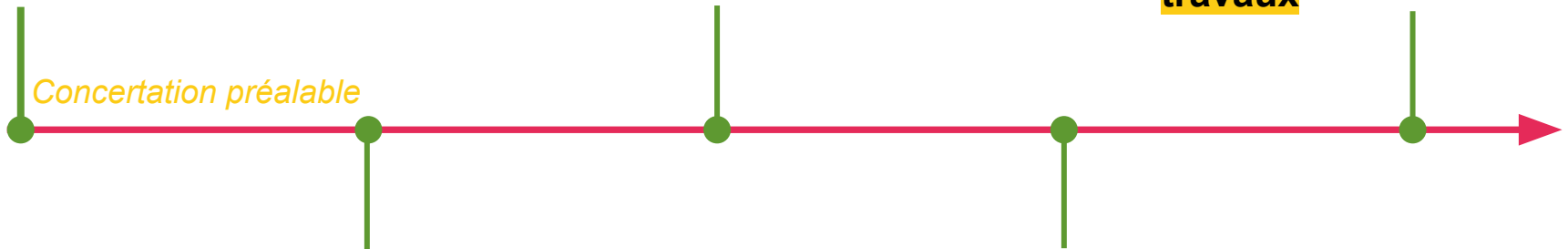
Option dégradée : fin de la piste cyclable avant le pont



Le calendrier du projet

2023 Étude préliminaire

Vérifie l'adéquation entre les intentions des collectivités et la faisabilité du projet (technique, financière, environnementale, etc.)



Concertation préalable

2024 AVP

L'avant-projet (AVP) consiste à préciser la composition générale et les grandes orientations techniques du projet

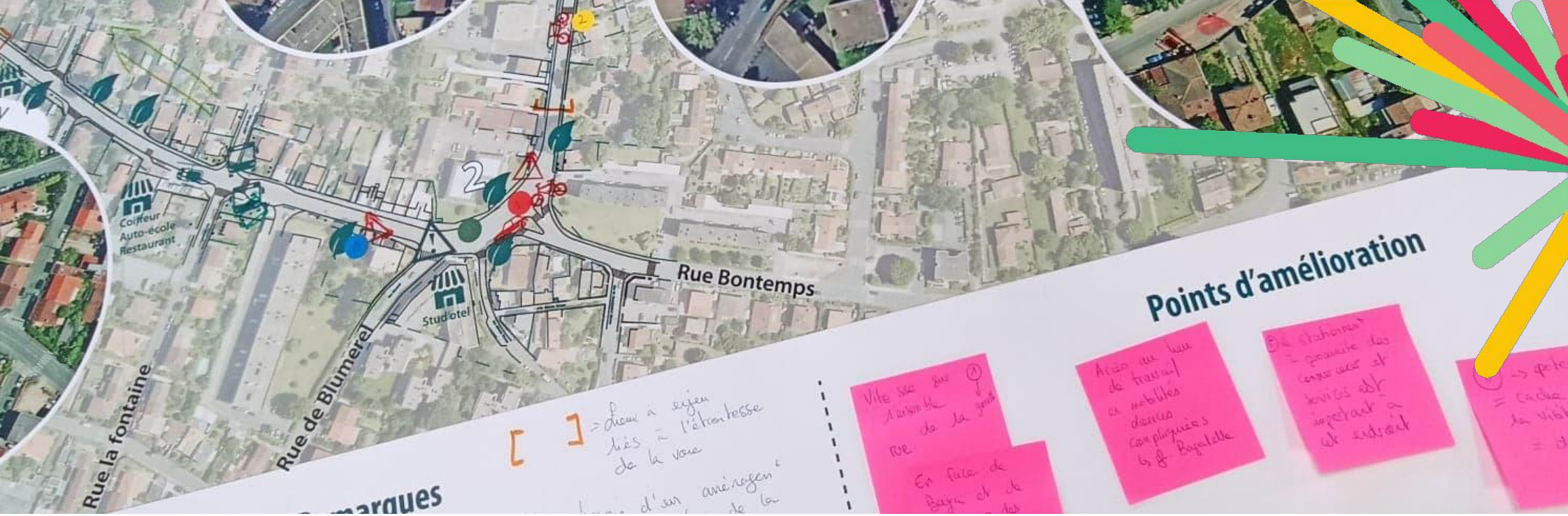
2024-2026 DUP

La Déclaration d'Utilité Publique est une procédure administrative qui permet d'acquies des terrains et bâtiment privés pour réaliser une opération d'aménagement d'intérêt public

2028 Début des travaux

2025-2027 Dossiers réglementaires

Ils servent à étudier le projet au regard des différentes réglementations (environnementales notamment) et déterminer s'ils les respectent



II. La démarche de concertation

Pourquoi une concertation ?

Une concertation réglementaire (L.103-2 du code de l'urbanisme) poursuivant plusieurs objectifs



Informé sur le projet et présenter les enjeux, les étapes et l'état des réflexions au moment de la concertation.

Expliquer les enjeux techniques du projet pour permettre la compréhension et faciliter l'expression.



Échanger autour du projet pour mener une médiation auprès des riverains et recueillir les avis du public.

Écouter l'expertise d'usage des participants tant sur leurs pratiques actuelles de la voie que leurs attentes.



Nourrir le projet et l'étude préliminaire des avis recueillis afin d'aider la décision publique dans les choix à réaliser.

Les arbitrages restent à la collectivité mais le projet évolue au regard des contributions de la concertation.

Les sujets de la concertation

> La modification du giratoire

Rue de Macau, de Bordeaux, de la gare, Avenue Durand Dassier

> La cohabitation avec les voitures

Franchissement, traversées et carrefours, stationnement, sortie de garage, sécurité

> Les ambiances

Matériaux, végétation, mobilier urbain / traitement continu ou par séquences, etc.

> L'ambiance nocturne

Éclairage et bandes phosphorescentes dans les zones non éclairées

Les invariants :

- L'itinéraire de la piste cyclable
- La typologie en site propre et bidirectionnelle
- Le dimensionnement de la voie

Les sujets non soumis à la concertation au regard de leur technicité :

- Le futur franchissement de la zone humide qui sera arbitré techniquement après la concertation
- Le franchissement du pont qui fait le lien avec Ludon-Médoc

Les modalités de concertation



Dossier de concertation et registres papier

- à la **mairie de Parempuyre**, 1 Avenue Durand Dassier, 33290 Parempuyre
- au **Pôle Territorial Ouest de Bordeaux Métropole**, 10-12 Rue des Satellites, 33185 Le Haillan

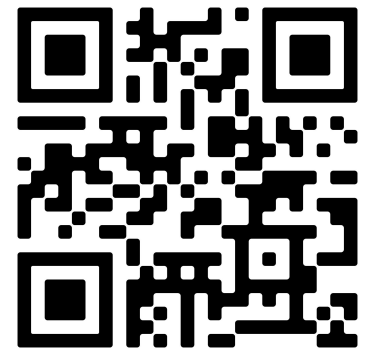
Ces éléments peuvent être consultés et complétés par le public, aux jours et heures d'ouverture des établissements.



Une page internet dédiée sur le site de la participation

Une **page internet dédiée** est également à disposition sur le site internet de Bordeaux Métropole à l'adresse suivante : <https://bxmet.ro/concertation-velo-parempuyre>

Ce site met à disposition tout élément relatif à la concertation (programme, compte-rendu, etc.). Il permet également de donner son avis, comme sur les registres papier.



Des rendez-vous de concertation

Plusieurs rendez-vous de concertation sont également prévus pour échanger de vive voix avec l'équipe du projet et formuler des propositions sur le projet.

Le calendrier de la concertation

> Forum des associations

2 Septembre

> Questionnaire en ligne et papier

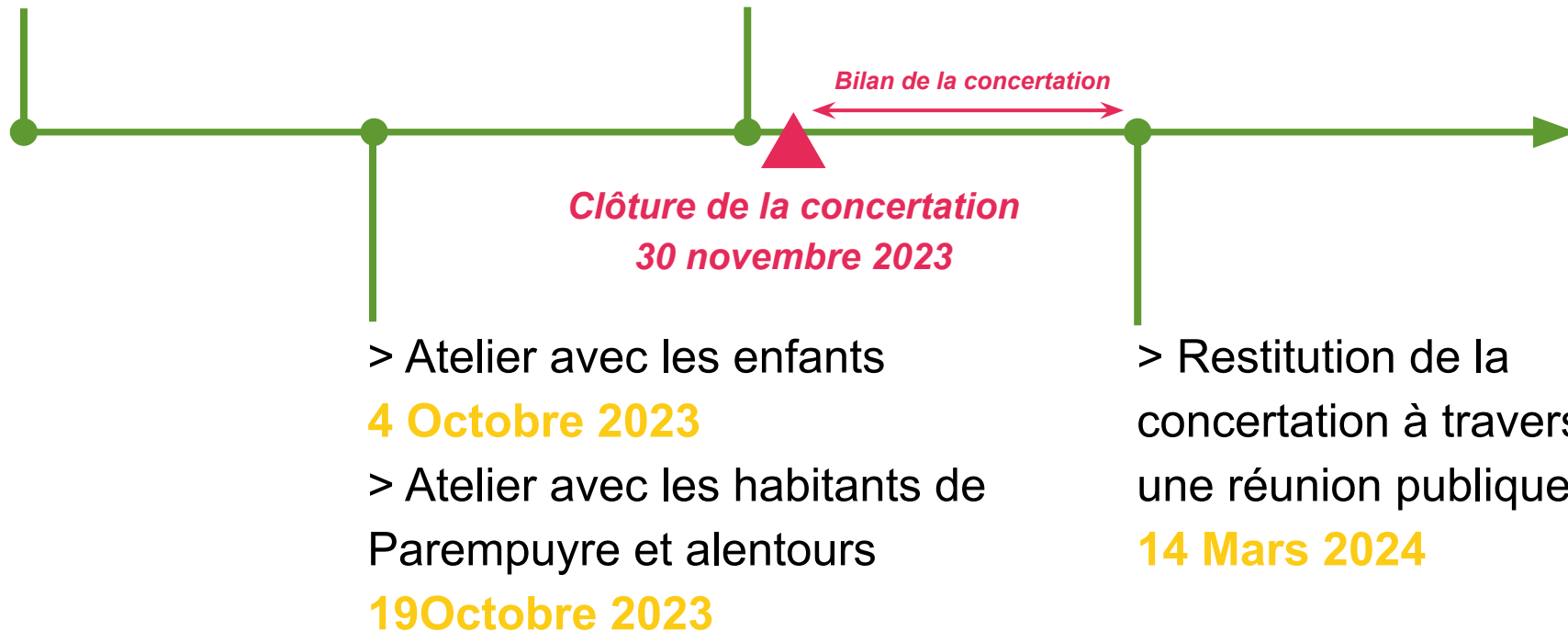
jusqu'au 4 Octobre

> Réunion publique d'information

19 Septembre 2023

> Stand sur la plaine des Sports

25 Novembre 2023

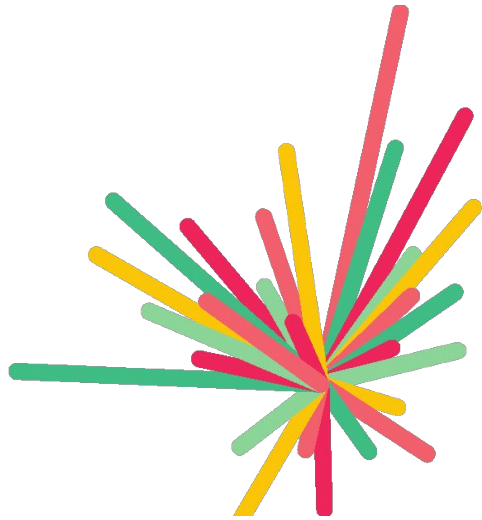




Place aux échanges

Des questions ?

Des remarques ?



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**